

## Conseil municipal du 12 février 2021

Présents : Maryse GRENAT, Cyrille GALLAY, Gilles GRENAT, Jérôme HAUTEVILLE, Vincent REQUET, Jean-Claude DEBUS, André GALLAY, Antonio MONTES, Karen ANCEY

Excusée : Marie-France VIGNES

Absent : Benjamin GRENAT

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance : Antonio Montes.

Approuvé à l'unanimité

- 2- Approbation du compte-rendu du 22 janvier 2021.

Approuvé à l'unanimité

- 3- Compte-rendu de la commission des affaires culturelles du tourisme et de la communication réunie le 29 janvier 2021.

Etaient présents : Maryse GRENAT, Cyrille GALLAY, Gilles GRENAT, Antonio MONTES, André GALLAY, Marie-France VIGNES

L'objet de la commission était de prévoir un projet communal de développement culturel et touristique de la commune

- 1- La commission a d'abord recensé le petit patrimoine et a envisagé des pistes pour le sauvegarder. Fours à pain, Fontaines, croix de la mission, oratoires seront nettoyés et remis en état.
- 2- La commission a ensuite recensé le patrimoine vivant et a évoqué les traditions locales. Il a été décidé, en lien avec l'auberge « Le Bois du Cornet » de créer des moments de convivialité et de partage en faisant découvrir le patrimoine gastronomique local comme la fête du cochon, la fête du pain, la fête du cidre, la fête de Noël...
- 3- La commission souhaite créer davantage de liens avec les associations locales afin de prévoir des animations autour du sport, de la culture. L'objectif est de faire découvrir davantage notre village et en particulier Tréchauffé. Pourquoi ne pas sécuriser la route de Tréchauffé de façon à permettre la pratique de la marche et / ou autres sports-nature ? Concept à étudier et à approfondir.
- 4- La commission a proposé un jumelage avec un autre pays ou une autre région de France : Antonio Montes suggère un jumelage avec le Portugal.
- 5- Il a également été évoqué de faire venir des conférenciers sur des thèmes historiques ciblés et valoriser les journées du patrimoine.
- 6- La municipalité engage une procédure de classement de l'église comme monument remarquable
- 7- Un nom pour l'école : Proposition de donner le nom de Robert Morel à l'école du village. Monsieur Robert Morel a été maire du village pendant 50 ans.  
Un temps fort sera organisé et les enfants de l'école y seront associés.

- 4- Compte-rendu de la commission des travaux réunie le 5 février 2021

Etaient présents : Maryse GRENAT, Cyrille GALLAY, Gilles GRENAT, Jean-Claude Debus, Vincent REQUET, André GALLAY, Jérôme HAUTEVILLE

La commission travaux a fait un compte-rendu de l'entretien avec le Département pour la sécurité au sein du chef-lieu et au Cruet. Elle propose également des suggestions pour des travaux à venir au sein de la commune

- 1- Sécurité dans le village : L'objectif est de faire ralentir les véhicules traversant le chef-lieu et le Cruet

Au chef-lieu :

- Poser des chicanes au niveau de la salle des fêtes, cône à l'aplomb du balcon de Gérard Demonchy, matérialisation du stationnement du bus devant la salle des fêtes.
- Surélever la chaussée au niveau du bâtiment des pompiers
- Créer des places de parking au chef-lieu.

Au Cruet :

- Rétrécir la chaussée au niveau de l'arrêt de bus en y installant des cônes
- Sécuriser la traversée des piétons
- Les services départementaux suggèrent à la commune de placer des cônes à l'entrée du Cruet afin de marquer le bord de la voie et obliger les véhicules à ralentir. La pose de glissières n'a pas été conseillée par le département.

Les services du département ont pris note de la demande de glissières sur la Départementale au dessus de la maison de Gilbert Gallay.

Les panneaux indiquant l'extinction des feux seront installés au Cruet et à Rosset.

- Référencer tous les panneaux de signalisation à changer.

2- Projets de travaux :

- Suppression de la haie montant au cimetière en la remplaçant par des barrières autoclavées. Réparation du portail du cimetière
- Goudronnage de la cour de l'école
- Travaux de consolidation du mur sur le chemin de la Farcounire
- Travaux au virage de la piste du Cruet : voir avec Accro BTP pour une étude et un devis.
- Entretien des forêts : Une visite est prévue avec les techniciens de l'ONF.
- Défrichage des champs au chef-lieu afin de préserver le village de l'envahissement de la forêt : délimitation des surfaces à défricher, demande d'autorisation aux propriétaires des terrains
- Réfection de la route de Tréchauffé
- Agrandissement de la bifurcation entre la route conduisant à Tréchauffé et celle reliant la vallée d'Abondance pour que les bus puissent tourner.
- Déplacement des bornes incendie aux Mouilles et à Rosset. Rétrocession du poteau incendie de Tréchauffé à la commune.
- Electrification de l'auberge de Tréchauffé.

- 5- Compte-rendu de la commission « sentiers » réunie à la Communauté de Communes du Haut Chablais le 2 février 202, le représentant est Jérôme HAUTEVILLE : La compétence « sentiers » est assurée par la CCHC. Elle s'exerce sur tous les sentiers inscrits au schéma directeur de la randonnée. Elle assure l'entretien et le balisage des sentiers. 500 kms de sentiers sont concernés sur les 15 communes dont 12 kms sur la commune de La Forclaz. La commission « sentiers » souhaite augmenter son effectif d'entretien de 6 à 8 fonctionnaires. 6 sentiers « découverte » existent. L'entretien de ces sentiers représente un coût important. Tréchauffé et les Gorges du Pont du Diable font partie des 9 sites Geopark de la communauté de

communes. En dehors des travaux programmés, une commune est en droit de demander une intervention en cas de besoin.

6- Compte-rendu de la commission « déchets » réunie à la Communauté de Communes du Haut Chablais le 12/02/2021, le représentant est Jean-Claude DEBUS.

La compétence « déchets » est assurée par la CCHC.

Présentation de la commission, du personnel et du matériel. De gros investissements en matériel sont nécessaires devant le volume de déchets récoltés : En 2020, il a été de 6106 tonnes contre 6241 en 2019.

Des projets d'investissement sont prévus notamment pour la pose de nouveaux panneaux pédagogiques afin d'accompagner les habitants dans le tri sélectif.

La commission étudie également la pose de barrières pour sécuriser les utilisateurs près des bennes.

Une nouvelle déchèterie devrait voir le jour aux Gets en 2021.

7- Attribution du marché pour les travaux de rénovation des menuiseries du bâtiment communal

La commission des travaux réunie en Mairie le 9 février, en présence de Monsieur Mapelli, maître d'œuvre de l'opération, a échangé sur le rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre.

5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Elles devaient répondre à 3 critères.

La commission a retenu la proposition du maître d'œuvre, à savoir, l'entreprise VERGORI située à Allinges. Le montant des travaux est inférieur de 8,17 % à l'estimation faite par la maître d'œuvre et s'élève à 111 748, 00 €.

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de :

- valider le choix de l'entreprise VERGORI et
- de signer le marché avec l'entreprise retenue

Approuvé à l'unanimité

8- Dépenses d'investissement : Achat de mobilier et de livres pour la bibliothèque municipale

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'exécutif peut, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Une demande de dépenses d'investissement avait déjà été demandée lors du précédent conseil pour un montant de 14 500.00 €.

Afin d'accélérer l'installation de la bibliothèque, Madame le Maire propose d'acquérir le matériel nécessaire avant le vote du budget 2021.

Cela concerne :

Achat mobilier	:	Art 2184	1 200.00 €
Achat fond documentaire	:	Art 2188	600.00 €

Approuvé à l'unanimité

- 9- Autorisation permanente et générale des poursuites suite au transfert de la trésorerie du Biot vers la trésorerie de Thonon-les-Bains

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil de signer la convention avec le comptable public de Thonon Les Bains, portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux et de poursuites.

Approuvé à l'unanimité

- 10- Location des jardins

La mairie de La Forclaz met en location 5 jardins.

Actuellement 2 jardins viennent d'être libérés suite à un déménagement.

M. DIEU Jean Claude, déjà locataire d'un jardin souhaite en louer un autre.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer une convention d'occupation avec M. DIEU pour un montant de 40.00 € par an.

Approuvé à l'unanimité

- 11- Questions diverses

- 1- Deux commissions seront à programmer : le CCAS et la commission urbanisme
- 2- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'EHPAD qui livre les repas au restaurant scolaire a augmenté ses tarifs qui sont désormais de 5.60 € au lieu de 5.50 €. Cependant l'augmentation sera imputée aux familles qu'à compter de la prochaine rentrée scolaire.
- 3- Campagne de stérilisation des chats errants. Antonio Montes demande l'intervention de la SPA pour stériliser les chats errants qui ne sont pas tatoués. Mme la Maire propose d'envoyer un courrier à la SPA de Thonon pour étudier leur intervention.
- 4- La commune s'engage à apporter sa cote part au financement des toilettes sèches prévues à Tréchauffé.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire, Maryse GRENAT